

Suivez-nous

 facebook.com/telegramme.brest

 @TLGBrest

 brest@letelegramme.fr

Sur le Web

Partagez vos événements

Vous organisez un concert, un événement avec votre association, etc ? Rendez-vous sur letelegramme.fr rubrique « Loisirs » pour l'inscrire dans notre agenda et le retrouver sur l'application mobile gratuite « Bouger en Bretagne ».

Le chiffre

7

En jours, la durée du festival Longueur d'ondes qui débute aujourd'hui.

Retrouvez notre article sur le sujet sur letelegramme.fr/brest

NOS RUBRIQUES

Lundi

« **La semaine à la loupe** ». Chaque lundi, nous vous proposons un tour d'horizon de ce qui va se passer sur les scènes, dans les salles et dans les stades de la région brestoïse. Cette liste n'est pas exhaustive, il s'agit des choix de la rédaction. Le programme complet est accessible sur notre site www.letelegramme.fr et sur l'appli Bouger en Bretagne. Aujourd'hui, le Grand Entretien concerne Philippe Meirieu, 69 ans, spécialiste des sciences de l'éducation et de la pédagogie qui donnera une conférence à Brest, mercredi.

Mardi

« **Atout sport** ». Cette page est dédiée à l'actualité sportive. Ici, pas de résultats ni de comptes rendus de



matches, mais des portraits, des interviews, des annonces, des échos...

Mercredi

« **Cinéma** » et « **Cas d'école** ». Le mercredi, c'est la journée des enfants. La rubrique « Cas d'école » leur est dédiée ainsi qu'aux lycéens et étudiants. C'est aussi le jour des sorties cinématographiques. Nous vous présentons donc les nouveautés et les programmes complets, salle par salle.

Judi

« **Échos d'éco** » ou « **À bon port** ». Chaque jeudi, en alternance, coup de projecteur sur l'économie locale, la mer ou la recherche.

Vendredi

« **Bulletin de santé** ». Les questions santé que vous vous posez, passées au scanner. Et si vous avez des



suggestions, n'hésitez pas à nous en faire part.

Samedi

« **Par ici les sorties** ». Retrouvez nos pages loisirs pour organiser votre week-end. Tout comme notre site www.letelegramme.fr et l'appli Bouger en Bretagne. Pour annoncer vos festivités et animations, connectez-vous sur le site et cliquez sur « Annoncez votre événement ». Vous accéderez alors à un formulaire, simple, gratuit et ouvert à tous, particuliers comme associations. (Photos d'archives François Desoc/Le Télégramme)

Cliché de Zef



Entrée bien gardée

Merci à Jean-Luc Rollier pour cette jolie photo prise à l'entrée du Conquet. Si vous souhaitez, vous aussi, contribuer à cette rubrique, n'hésitez pas à nous adresser vos clichés, en haute résolution, à brest@letelegramme.fr. Portraits, paysages, scènes de vie quotidienne, situations insolites... Tout est permis. L'envoi de vos photos vaut autorisation gratuite de les publier dans Le Télégramme et sur letelegramme.fr.

DÉCRYPTAGE

Pompe à chaleur à 1 € : mieux vaut s'informer

Après l'isolation des combles, la Pompe à chaleur (PAC) à 1 € fait le buzz depuis plusieurs jours. Éner'gence, l'agence Énergie - Climat du Pays de Brest, décrypte cette offre séduisante qui mérite quelques précisions pour éviter les déconvenues.

Depuis le début de l'année, le gouvernement a mis en place une nouvelle prime afin d'inciter les ménages les plus modestes à se débarrasser de leurs vieilles chaudières fioul ou gaz. Grâce à ce nouveau dispositif qui s'ajoute à d'autres mesures (Anah et crédit d'impôt), le Pacte énergie solidarité et bientôt d'autres opérateurs proposent aux ménages très modestes (sous conditions de ressources) de bénéficier de l'installation d'une PAC à 1 €. Une offre attractive.

Une solution rarement adaptée
Malheureusement, le problème n'est pas si simple. Une PAC fonctionne de manière optimale et permet de faire des réelles économies d'énergie lors-



Éner'gence recommande de venir rencontrer un conseiller énergie, avant de s'inscrire au programme de Pompe à chaleur à 1 €. PHOTO FRANCOIS DESTOC

qu'elle est installée dans une maison bien isolée. Dans le cas contraire, elle perd de son efficacité et engendre rapidement des surconsommations électriques, sans parler de sa durée de vie

qui diminue également.

S'informer avant de s'inscrire

Pour savoir si la PAC est une solution pertinente pour son logement, Éner'gence recommande fortement de venir rencontrer un conseiller énergie, avant de s'inscrire au programme à 1 €. Son rôle sera d'étudier avec le demandeur, de manière neutre et gratuite, l'ensemble des problématiques du logement et de trouver les solutions les plus adaptées pour réduire réellement les factures d'énergie. Sans oublier que dans le Pays de Brest, les ménages modestes peuvent bénéficier gratuitement d'une visite énergie à domicile. Éner'gence souligne qu'il faut prendre le temps de réfléchir avant de changer un chauffage qui fonctionne, d'autant plus que certaines entreprises frauduleuses profitent de l'aubaine pour faire du démarchage abusif.

Contact

Éner'gence : tél. 02 98 33 20 09.

C'EST VOUS QUI LE DITES

Miam

Les mandarines de Brest bientôt aussi célèbres que les fraises de Plougastel grâce à la création du Jardin Extraordinaire sur les falaises du port de commerce #Brest #BudgetParticipatif



 Tweeté par Laure @0alors

À l'aide !


Je réitère mon appel à l'aide : je cherche un #logement pour samedi 2 février à #Brest Merci d'avance pour vos RT, je ne mords pas et suis propre ! #asktwitter #festivallongueurdondes #journalisme

 Tweeté par Manon Deniau @MaDeniau

Rendez-vous chez Raymonde !

Quoi de neuf chez Raymonde ? Le 1^{er} chantier de l'année se prépare. On vous attend le samedi 2 février de 10 h à 16 h. Au programme : on jardine le potager, on bichonne la forêt et on bricole la maison. Rendez-vous tous les 1^{er} samedis du mois chez Raymonde, c'est le chantier !



 Sur la page Facebook de Vert le jardin 29